PRÉFET
DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

CDOS
TARN

Albi, le 15 octobre 2020

Mesdames et messieurs les présidents des comités et des clubs sportifs,

Le département du Tarn connaît une très forte progression du virus et devrait passer dans les prochains jours en alerte renforcée.

Les vestiaires, situés dans des lieux clos et peu ventilés, restent des lieux de propagation de la COVID 19. C'est pourquoi, ils ont été fermés par arrêté préfectoral.

Nous mesurons les contraintes créées par une telle mesure mais face à l'enjeu sanitaire, nous devons agir ensemble et en responsabilité pour freiner la progression du virus.

Grâce à des échanges réguliers entre les services de l'État, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et les comités sportifs, un accord a pu être trouvé sur une utilisation possible des vestiaires qui permette l'accueil des sportifs dans des conditions de sécurité sanitaire maximales. Les règles d'usage suivantes feront ainsi l'objet d'un arrêté préfectoral spécifique et de supports pédagogiques qui vous seront transmis en version dématérialisée et devront être affichés dans l'ensemble des vestiaires :

- 4 personnes maximum en même temps dans les vestiaires
- aération continue du local
- interdiction d'utiliser les douches
- passage très rapide, uniquement pour se changer
- port du masque obligatoire, sauf pour les moins de 11 ans
- pas de discussion,
- surveillance des mineurs par un adulte référent COVID pour vérifier le respect des règles sanitaires.

Ces mesures pourront être modifiées à nouveau en cas d'évolution significative de l'épidémie dans le département.

Des dérogations demeureront pour certains publics : groupes scolaires, sportifs professionnels et de haut niveau, en formations initiales et continues, personnes en situation de handicap ou disposant d'une prescription médicale d'activité physique adaptée.

Les services du CDOS et de la DDCSPP restent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces nouvelles mesures sanitaires. Il convient de renforcer notre vigilance si nous ne voulons pas que la pratique sportive, lieu d'échange et de partage par nature, continue de mettre en danger les licenciés et la pratique.

Nous vous prions d'agréer, mesdames et messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du CDOS

Jean-Philippe MiALHE

La préfète

Catherine FERRIER

Tél : 05 63 45 61 61
Mél : pref-covid19@tarn.gouv.fr
Place de la Préfecture, 81013 Albi CEDEX 09 - Horaires d'accueil sur www.tarn.gouv.fr